

COMMUNE DE MORVILLE EN BEAUCE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021

Le treize décembre deux mille vingt-et-un à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de MORVILLE EN BEAUCE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. JEANNE Georges, Maire.

Etaient présents : M. JEANNE Georges, Maire – Mme MILLOUR Aurélie, adjointe, M. SABOURIN Dominique – M. JEAN Frédéric et M. DAGUET Jean-François.

Absents excusés : M. Antoine MERCIER qui a donné procuration à M. Jean-François DAGUET, M. Maël CANTA qui a donné procuration à Mme Aurélie MILLOUR, Mme Benjamine CASABIANCA BEAUDET qui a donné procuration à M. Dominique SABOURIN et M. Fabrice JAROSSAY qui a donné procuration à M. Georges JEANNE.

Secrétaire : Mme Aurélie MILLOUR.

Date de la convocation : 6 décembre 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 9 - Présents : 5 - Votants : 9.

Le dernier compte-rendu est lu et adopté à l'unanimité.

I – DÉCISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget principal de l'exercice 2021.

CREDITS A OUVRIR

SENS	SECTION	CHAPITRE	ARTICLE	NATURE	MONTANT
Dépenses	Fonctionnement	014	7391171	Dégrèvement taxes foncières jeunes agriculteurs	1 500,00
Dépenses	Fonctionnement	014	739223	Fonds de péréquation des ressources comm.et interco.	500,00

CREDITS A REDUIRE

SENS	SECTION	CHAPITRE	ARTICLE	NATURE	MONTANT
Dépenses	Fonctionnement	011	635	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-1 500,00
Dépenses	Fonctionnement	011	615221	Entretien et réparations- Bâtiments publics	- 500,00

II – AFFAIRES DIVERSES

↳ La cérémonie des vœux n'aura pas lieu, étant donné la situation sanitaire actuelle.

↳ Monsieur le Maire précise que :

- Les travaux de signalisation sont en cours, l'entreprise AB2 signalisation sera contactée afin de connaître le calendrier d'exécution.
- Concernant le raccordement au réseau potable abordé lors du précédent conseil municipal, M. PARANT ne donne pas suite à sa demande.
- Concernant les travaux de restauration de la cloche de l'église, le dossier est en attente de passage en commission à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion de la CCDP qui s'est déroulée le 9 décembre 2021 et plus précisément sur le transfert des compétences eau et assainissement.

La séance est levée à 19 h 30.